

# **ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **Communauté Rurale de KEUR MABA DIAKHOU**

*Mai 2005*

Projet Financé par le CRDI

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CPD</b>	Comité de pilotage de Développement
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>FFN</b>	Fonds Forestier National
<b>GDRN</b>	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GL/GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>Le CR</b>	Le Conseil Rural
<b>MEPN</b>	Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAPEL</b>	Projet d'Appui à l'Elevage
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PIA</b>	Programme Intégré Agricole
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TDR</b>	Termes de Référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>9</b>
<b>2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 REALISATIONS RECENTES .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3 CHANGEMENTS MAJEURS .....</b>	<b>11</b>
<b>2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....</b>	<b>11</b>
<b>3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE .....</b>	<b>11</b>
<b>4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES .....</b>	<b>12</b>
<b>5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....</b>	<b>17</b>
<b>6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>21</b>

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Zone d'intervention .....	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Travaux en atelier sur la situation actuelle de la CR .....	10

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

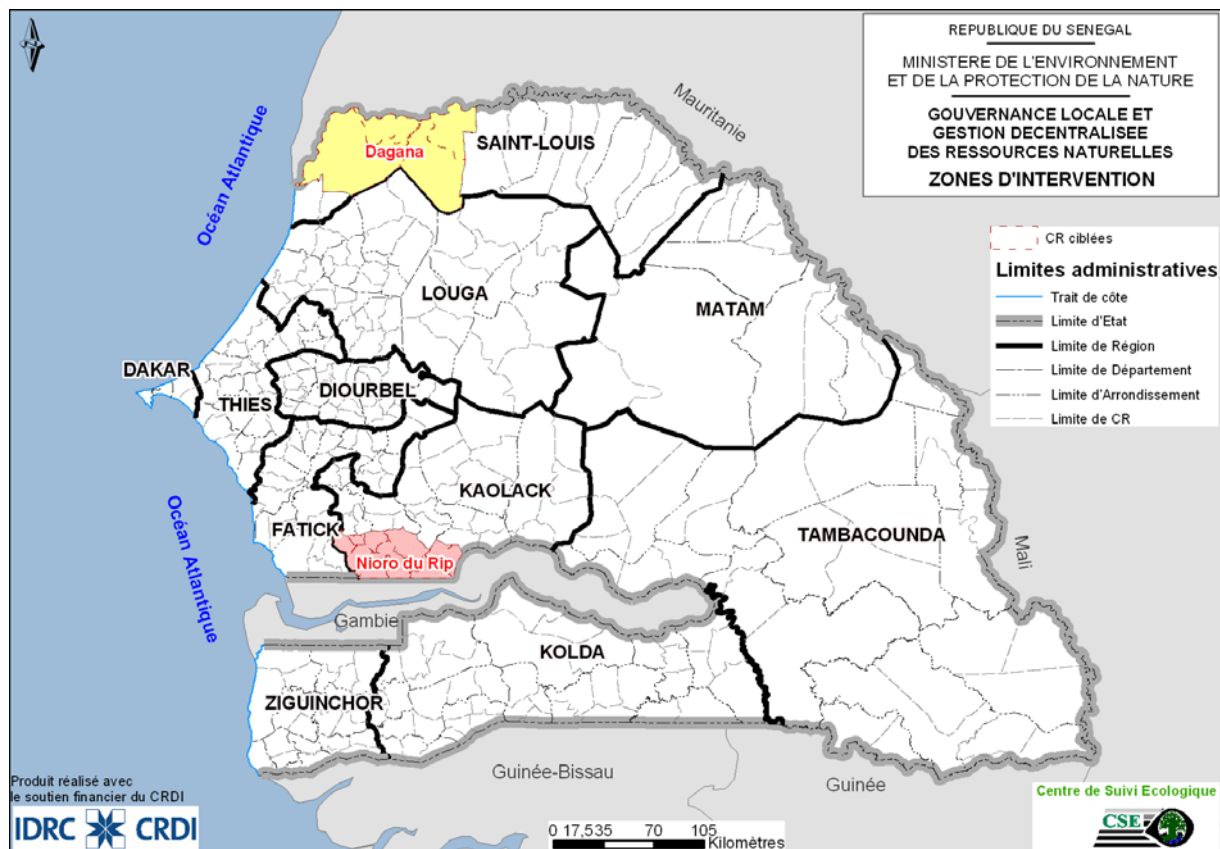


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

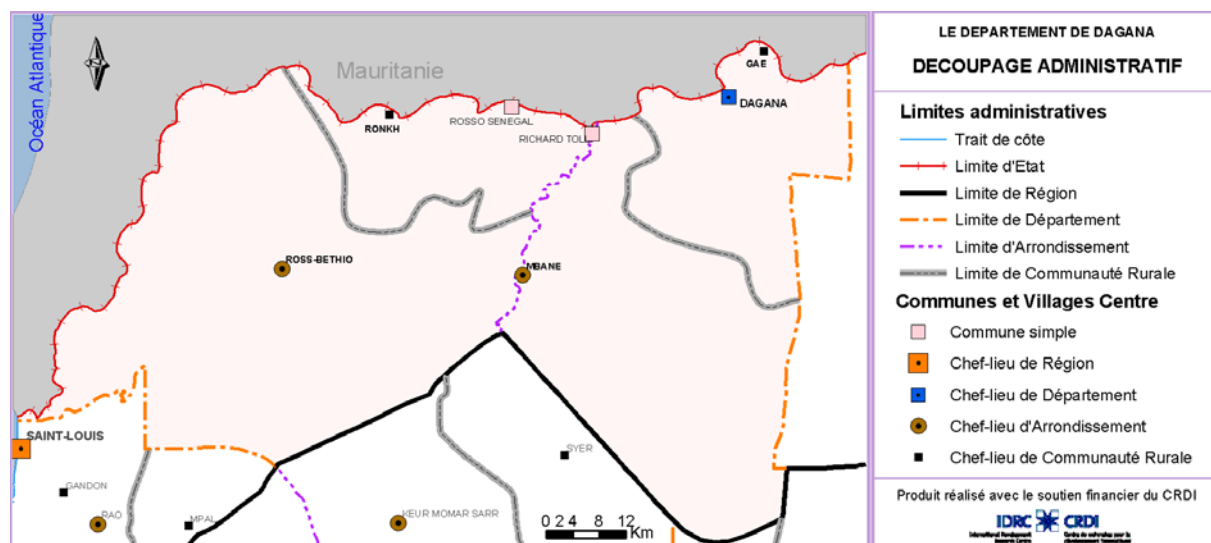


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

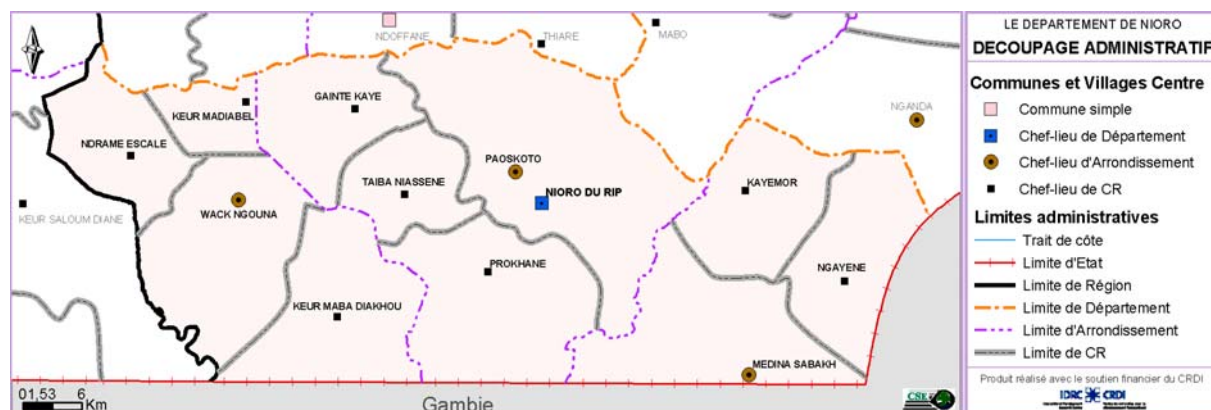


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le

travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique, d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août 2005.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

### **3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
  - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
  - Priorisation des stratégies
  - Identification du Groupe Technique de Travail

### **4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



**Figure 4 : Travaux en atelier sur la situation actuelle de la CR**

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

## **2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES**

- ⊗ Existence de forêts classées
- ⊗ Existence de bas-fonds
- ⊗ Bonne qualité de l'eau
- ⊗ Existence de comités de reboisement
- ⊗ Existence de mares
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires au développement
- ⊗ Existence de comités de lutte contre les feux de brousse

## **2.2 REALISATIONS RECENTES**

- ✓ Sensibilisation sur les feux de brousse
- ✓ Fonçage de puits et réalisation d'un forage
- ✓ Réalisation de gabions
- ✓ Reboisement (Parcelles PIA (Programme Intégré Agricole))
- ✓ Construction d'un magasin de stockage céréalier
- ✓ Organisation de campagnes collectives d'assainissement

## 2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Allègement des travaux des femmes
- Meilleur accès à l'eau
- Diminution des feux de brousse
- Régénération de la végétation
- Recul des maladies (paludisme et diarrhées)

## 2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Appauvrissement des sols
- ❖ Persistance des feux de brousse
- ❖ Insuffisance des zones de parcours
- ❖ Défaut de clôture et d'arrosoirs pour les pépinières
- ❖ Manque de moyens de déplacement et de matériel de lutte contre les feux
- ❖ Manque de matériel pour revitaliser les vallées fossiles
- ❖ Présence permanente des sauteriaux
- ❖ Faible extension du réseau d'adduction
- ❖ Difficultés de conservation des produits maraîchers
- ❖ Insuffisances des latrines
- ❖ Absences de carrières
- ❖ Intensité du ravinement

## 3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

*"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "*

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de cinq (5) sous-groupes.

### **Stratégie # 1 Protection de la végétation**

- o Multiplier les forêts communautaires
- o Mettre en défens la forêt classée
- o Sensibiliser sur la régénération assistée
- o Clôturer les zones de reboisement
- o Appliquer les sanctions prévues

### **Stratégie # 2 Promotion de l'agroforesterie**

- o Planter des arbres fruitiers dans la forêt et dans les champs
- o Réaliser des reboisements (40 000 plants par an)

### **Stratégie # 3 Organisation des populations pour la gestion des ressources naturelles**

- o Mettre en place des relais pour la protection de l'environnement
- o Démultiplier les comités GRN
- o Etendre les comités de reboisement au sein de chaque village
- o Créer un comité de suivi et de protection de la nature
- o Mettre en place des comités de surveillance des feux de brousse

### **Stratégie # 4 Maîtrise de l'eau**

- o Réaménager les vallées
- o Aménager les mares existantes
- o Réaliser des bassins de rétention dans les vallées fossiles
- o Réaliser des gabions

## **4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES**

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

## STRATEGIE # 1 Protection de la nature

### PROPOSITONS CLEFS

1. **Créer des mises en défens dans la forêt classée**
2. **Multiplier les forêts communautaires**
3. **Clôturer les zones de reboisements**
4. **Organiser l'accueil des transhumants**

### ROLES ET RESPONSABILITES

#### **Collectivité Locale**

- Organisation de la concertation sur les coupes abusives
- Appui matériel pour l'identification des membres des comités de vigilance
- Organisation d'une AG pour l'organisation de l'accueil des transhumants

#### **Gouvernement :** Reconnaissance des relais, application des sanctions

- Sous-Préfet
- Secteur Eaux et Forêts

#### **Organisations Communautaires**

- Campagnes de sensibilisation
- Reboisement

#### **Autres**

- Plan
- GL-GDRN
- PBA
- PAPEL

### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des élus et des OCB sur le code forestier
- Organiser des échanges d'expérience sur l'organisation de l'accueil des transhumants

### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Mamadou BA
2. **Omar SOW**
3. **Mamadou B. DIALLO**
4. Omar NDIAYE
5. Gallo DIALLO
6. Omar NDOUR
7. Mandiaye NDIAYE
8. Amady NDIAYE
9. Ablaye NIANG
10. Ousmane SYLLA
11. Alassane DIALLO
12. Ami MANE
13. Awa TALL
14. Chérif LO

## STRATEGIE # 2

### Développement des reboisements

#### PROPOSITONS CLEFS

1. Réaliser des reboisements
2. Planter les arbres fruitiers dans les champs et les forêts
3. Reboiser 40 000 plants par an
4. Encourager la régénération assistée

#### ROLES ET RESPONSABILITES

##### Collectivité Locale

- Allocation de fonds au reboisement
- Identification des zones à reboiser
- Création de pépinières

##### Gouvernement : Fourniture de plants

- Secteur Eaux et Forêts

##### Organisations Communautaires

- Investissements humains
- Campagne de sensibilisation

##### Autres : Formations et appui matériel (équipements pour reboiser)

- PBA
- GL-GDRN
- Plan

#### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en technique de reboisement et de pépinière
- Formation de la commission Environnement en gestion de l'environnement
- Formation des OCB en technique d'embouche

#### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. **Abdou KANE**
2. Mor LO
3. Adja Gnagna KOUNDIA
4. **Arame NDIAYE**
5. Aly NDIAYE
6. Ablaye KA
7. Lassana FALL
8. Adiouma SENE
9. Mamour THIAM
10. Kéba BA
11. Ngor SENHOR
12. Kéba GADIO
13. **Mody SOW**
14. Ousmane BARRY
15. Mamadou NDIAYE
16. Samba NDIAYE
17. Elimane FAYE
18. Amady SY
19. Bassirou THIAM
20. **Aminata DIAGNE**
21. Moro LY
22. Insa DIEYE

**STRATEGIE # 3**  
**Organisation des populations pour la GRN**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Mettre en place des relais pour la protection de l'environnement**
2. **Soutenir les comités de vigilance**
3. **Mettre en place des comités d'accueil des transhumants**
4. **Installer des comités de reboisement dans chaque village dans chaque village**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Recherche de formateurs
- Appui financier

**Gouvernement :** Reconnaissance et encadrement

- CADL
- Sous-Préfet

**Organisations Communautaires**

- Mobilisation

**Autres :** Appui logistique, matériel et financier

- GL-GDRN
- PAPEL

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation des acteurs
- Organiser des échanges d'expériences sur l'organisation de comités d'accueil des transhumants

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Amady SY
2. **Baba FALL**
3. Aly GADIA
4. El Hadj KA
5. **Aïssatou DIALLO**
6. Ibra GUEYE
7. Saliou BA

**STRATEGIE # 4**  
**Maîtrise de l'eau**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Aménager des vallées
2. Aménager des mares
3. Réaliser des gabions
4. Réaliser des bassins de rétention dans les vallées fossiles

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Exploration de la coopération décentralisée
- Prise de contact avec les partenaires
- Appui financier

**Gouvernement :** Encadrement technique

- CADL

**Organisations Communautaires**

- Investissements humains des OCB

**Autres :** appui logistique, matériel et financier

- GL-GDRN
- PBA

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Extension de la formation des OCB en technique de mise en place de gabions

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Mamadou DIALLO
2. Maty NDIAYE
3. Moussa KEITA
4. **Bigué NDIAYE**
5. Daouda DIALLO
6. **Amath CISSE**
7. Balla MBOW
8. Amath NIASS
9. Maha FAYE
10. Djiby KA
11. Mame Samba CISSE

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

## **COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 2 personnes compétentes avec pour consigne que, dans la mesure du possible, l'une de celles-ci soit une femme pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

## **5. ACTIVITES DE PRIORISATION**

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

### Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

### Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Protection de la nature (30 points)
2. Organisation des populations en GDRN (26 points)
3. Développement des reboisements (22 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Mody SOW
2. Aminata DIAGNE
3. Bigué NDIAYE
4. Amath CISSE
5. Omar SOW
6. Mamadou Benté DIALLO
7. Abdou KANE
8. Arame NDIAYE
9. Baba FALL
10. Aïssatou DIALLO
11. Momath BA (conseiller)
12. Insa DIEYE (conseiller)
13. Saliou BA (conseiller)

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

## 6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

**« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

**« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler cinq (5) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a

procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

### ***Attentes des organisations communautaires***

- ❑ Que le CR installe des moulins à mil dans les villages qui n'en disposent pas
- ❑ Que le CR mette fin aux discriminations politiques dans le choix des personnes devant bénéficier de formations
- ❑ Que le CR supervise le travail des comités de GRN
- ❑ Que le CR procède à la délimitation des zones de parcours au mois de mars
- ❑ Que le CR augmente le budget alloué à l'environnement
- ❑ Que le CR redynamise les comités de vigilance et de lutte contre les feux de brousse
- ❑ Que le CR assure une plus large diffusion des informations
- ❑ Que le CR élargisse le réseau de partenaires de la CR

### ***Attentes des élus locaux***

- ❑ Que les OCB encouragent la population à payer la taxe rurale dans les meilleurs délais
- ❑ Que les OCB incitent la population à respecter les élus et de l'institution
- ❑ Que les OCB encouragent la population à cesser les coupes abusives des arbres
- ❑ Que les OCB encouragent la population à rembourser les dettes contractées pour les semences et les intrants
- ❑ Que les OCB encouragent la population à s'acquitter du devoir de vote
- ❑ Que les OCB encouragent la population à arrêter la pratique des feux précoces
- ❑ Que les OCB encouragent la population à respecter les décisions du conseil rural sur le foncier
- ❑ Que les OCB s'engagent à renforcer la cohésion sociale

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance, à la gestion des zones de parcours, au soutien et au suivi des activités de GRN.

Par rapport à la gestion des zones de parcours le conseil rural considère que cette question se gère au niveau de chaque village suivant les zones destinées à l'agriculture.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme notamment à travers le paiement de la taxe rurale, le respect de l'institution, le remboursement des dettes et l'exercice du droit de vote.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »**

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

#### ***Engagements des élus locaux***

- Le CR s'engage à rechercher des partenaires stratégiques pour la bonne gestion des GRN
- Le CR s'engage à poursuivre ses efforts de lutte contre toute discrimination
- Le CR s'engage à accroître son encadrement dans ce sens
- Le CR s'engage à organiser des rencontres de concertation avec les comités tous les mois de Janvier
- Le CR s'engage à diffuser plus largement les informations destinées au grand public
- Le CR s'engage à étendre son réseau de partenariat au profit de la CR

#### ***Engagements des organisations communautaires***

- Les OCB s'engagent à mener des activités de sensibilisation pour le paiement de la taxe rurale et la lutte contre les coupes abusives
- Les OCB s'engagent à mener des campagnes de reboisement au mois d'Août
- Les OCB s'engagent à mener des activités de sensibilisations en vue d'un recouvrement des dettes à 100%
- Les OCB s'engagent à organiser des activités de sensibilisation pour inciter les populations à l'exercice du droit de vote
- Les OCB s'engagent à soutenir la commission domaniale à travers des activités de sensibilisation
- Les OCB s'engagent à ne ménager aucun effort pour favoriser la cohésion sociale

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE**

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

### ***LES TEXTES***

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

### ***LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME***

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

### ***LES RESSOURCES FINANCIERES***

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

### ***LES CAPACITES TECHNIQUES***

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

### ***CONCLUSION***

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

## ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

### Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

---

#### DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

#### ATOUPS ET POTENTIALITES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### REALISATIONS RECENTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

#### CHANGEMENTS MAJEURS

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### DEFIS ET OBSTACLES

- 
- 
- 
- 
- 
-

### **ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

### ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

#### PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Ousmane BARRY	Animateur	homme	Vélingara
2	Mamadou DIALLO	Animateur	homme	Keur Maba
3	Saliou BA	Animateur	homme	Keur Gory
4	Abdou KANE	ASC	homme	Vélingara
5	Mamadou FALL	Conseiller	homme	Vélingara
6	Mamadou DIALLO	Animateur	homme	Vélingara
7	Amady SY	Conseiller	homme	Keur Tongo
8	Mamadou BA	Conseiller	homme	Thioyène
9	Balla MBOW	Conseiller	homme	Ndèméné
10	Galo DIALLO	Chef de village	homme	Keur Tongo
11	Amath CISSE	CPD	homme	Keur Fodé
12	Abdoul Aziz NDIAYE	Chef de village	homme	Keur Maba
13	Mamour THIAM	PCR	homme	Keur Maba
14	Ablaye NIANG	Conseiller	homme	Nguéyene Mamady
15	Malick FAYE	CPD	homme	Thiarène Matar
16	Malick DIAGNE	ASC	homme	Ndiagne Walo
17	Moussa KEITA	ASC	homme	Ndèméné
18	Kéba GADIO	Animateur	homme	Keur Maba
19	Mody SOW	Animateur	homme	Keur Yéry
20	Arame NDIAYE	GPF	femme	Ndiagne Walo
21	Adama DIALLO	ASCOM	homme	Keur Maba
22	Aly GADIO	Notable	homme	Keur Maba
23	Ousmane SYLLA	PCR	homme	Keur Maba
24	Lamine CISSE	Particulier	homme	Ndiaré Matar
25	Amady NDIAYE	Conseiller	homme	Keur Amath Seydi
26	Elimane FAYE	Chef de village	homme	Fayène
27	Assane FALL	ASC	homme	Makha
28	Mamadou NDIAYE	Animateur	homme	Keur Amath Seydi
29	Daouda CAMARA	Animateur	homme	Keur Maba
30	Mandiaye NDIAYE	Conseiller	homme	Thiambène
31	Mor LY	Conseiller	homme	Goria
32	Amy MANE	GPF	femme	Keur Maba
33	Mamath NIASSE	Conseiller	homme	Niassène
34	Djiby KA	Chef de village	homme	Goria
35	Maty NDIAYE	GPF	femme	Niassène
36	Ablaye KA	Notable	homme	Goria
37	Ibra GUEYE	Conseiller	homme	Mbayane
38	Alassane DIALLO	Animateur	homme	Goria
39	Bassirou THIAM	CPD	homme	Niassène
40	Chérif LO	Animateur	homme	Ndamé Lo

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
41	Mor LO	Conseiller	homme	Ndamé Lo
42	Samba NDIAYE	Conseiller	homme	Ndamé Lo
43	Mame Samba CISSE	Conseiller	homme	Thiaré Matar
44	Omar SOW	Animateur	homme	Thilla Galo
45	Baba FALL	Conseiller	homme	Keur Sarokay
46	Elhadji KA	ASC	homme	Keur Sarokay
47	Kéba BA	Conseiller	homme	Vélingara
48	Adama SENE	Conseiller	homme	Vélingara
49	Bigué DIAGNE	GPF	femme	Mbayène
50	Adja Ndiagna Koundia	GPF	femme	Keur Moussa BA
51	Awa TALL	GPF	femme	Keur Moussa Ba
52	Omar NDOUR	Conseiller	homme	Thialé Grand
53	Ousseynou DIAWARA	PLAN	homme	Kaolack
54	Daouda DIALLO	Conseiller	homme	Diobène Walo
55	Aly NDIAYE	Chef de village	homme	Thialé Grand
56	Omar NDIAYE	Chef de village	homme	Thialé Ndiaye
57	Insa DIEYE	Conseiller	homme	Pané A.Diop
58	Ngor SENHOR	Animateur	homme	Pané A.Diop
59	Aminata DIAGNE	CPD	homme	Keur Serigne Ba
60	Momath Ba	Vice PCR	homme	Keur Serigne Ba
61	Mamadou DIOP	Chef de village	homme	Pané A.Diop
62	Aïssata DIALLO	GPF	homme	Santh Ndiobène
63	Khady DIALLO	particulier	femme	Ndiobène
64	Amadou SY	Conseiller	Homme	Keur Maba
65	Ramatoulaye SYLLA	Particulier	femme	Keur Maba
66	Ramatoulaye CAMARA	Particulier	femme	Keur Maba

## FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



**CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*